

Strasbourg, le 29 août 2022

Renforcer la sécurité routière dans le tunnel de Schirmeck



La mise en service du dispositif « Hors gabarit » pour les véhicules en sur-hauteur dans le tunnel de Schirmeck est prévue pour le 1^{er} septembre prochain.

Afin de renforcer la sécurité routière dans le tunnel de Schirmeck et d'éviter que les véhicules en sur-hauteur s'engagent dans le tunnel, la Collectivité européenne d'Alsace a déployé un dispositif « Hors gabarit » positionné en amont de l'entrée sud du tunnel dans le sens Saint-Dié-Strasbourg.

Les acteurs de la filière bois ont été informés de la mise en place de ce dispositif par les services de la Collectivité européenne d'Alsace.

Un dispositif « Hors gabarit »

Le système sera mis en service à compter du 1er septembre 2022. Il s'adresse à tout poids lourd qui franchit le dispositif et dont la hauteur dépasse 4,30 m. Dans ce cas, un panneau à message variable indiquera au chauffeur qu'il est hors gabarit et la barrière en tête du tunnel se fermera. Cela empêchera toute entrée dans l'ouvrage. Il s'en suivra immédiatement la fermeture globale du tunnel.

Le déclenchement de ce scénario entrainera de facto l'engagement des forces de l'ordre sur site pour permettre au chauffeur de se désengager en toute sécurité.

La mise en service du système le 1er septembre fait l'objet d'une information fournie par les 2 panneaux à messages variables situés en amont des entrées nord et sud du tunnel.

Pour rappel :

Le coût de fonctionnement du tunnel s'élève à 224 000 € TTC par an.

Contact presse :

Sylvie MERTZ
Collectivité européenne d'Alsace
Tél : 03 69 20 74 31
sylvie.metz@alsace.eu